

Cast. Gestion de l'eau : le conseil municipal dit non au projet

Le projet de gestion de l'eau pour limiter le flux d'azote et donc les algues vertes a été soumis aux conseillers municipaux de la commune très agricole de Cast (Finistère). Le conseil municipal a voté contre.

Lundi soir, lors de la séance du conseil municipal, l'adjoint André Rannou, a été invité par le maire à présenter le projet du schéma d'aménagement de la gestion des eaux de la baie de Douarnenez. « La baie de Douarnenez fait partie des huit baies de Bretagne concernées par les algues vertes », souligne-t-il avant de présenter ensuite les six enjeux du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).

Le SAGE est un document de planification de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente (bassin-versant, aquifère...). Celui-ci est élaboré, révisé et suivi par la Commission locale de l'eau (CLE), puis approuvé par arrêté préfectoral. C'est un Instrument d'application de la réglementation européenne.

Ses objectifs visent à construire un programme d'action pour réduire les flux d'azote à partir d'un bilan des actions les plus efficaces au cours des dernières années. L'objectif attendu était de 700 tonnes de flux d'azote en 2015 ; en 2021 il devrait être de 600 tonnes et de 500 tonnes en 2027. « Pour en arriver là, dans ce projet, il faut viser 15 mg de nitrate dans les cours d'eau », prévient André Rannou.

Un nouveau ratio est également annoncé et concerne la qualité des masses d'eau et la surface potentielle atteinte par les algues vertes. « À chaque fois qu'il y a un nouveau projet, on a le sentiment que l'on repart à zéro, on a l'impression que c'est une étape supplémentaire et pourtant, il y a beaucoup de travail qui a été fait », constate Jacques Gouérou le maire. Pour Roger Mauguen, c'est un sentiment d'inquiétude qui domine. « Si l'on obtient 15 mg, il n'y aura plus personne à bosser sur le territoire. Je suis un peu inquiet pour l'avenir de la baie de Douarnenez d'autant plus que le rapport n'est pas si catastrophique : 70 cours d'eau sont classés en bon état et les algues vertes ont tendance à diminuer. » Huit personnes ont voté contre la validation du projet, neuf se sont abstenues et une a voté pour